

CFF – GENEVE – LA PRAILLE

Nouvel enclenchement – CEVA – PI du triage



Maître de l'ouvrage

Chemins de fer fédéraux suisses CFF

Référence :
M. Serge Planchamp
Tél. 079 611 59 31

Années

Mandat d'ingénieur :
2008 - 2016

Travaux :
2011 – 2012 et 2016

Coût total ingénieur civil

125'000.- CHF

Coût total opération (travaux)

1'000'000.- CHF

Ingénieurs

MDB Ingénieurs Civils Associés SA
Responsable mandat : Urs Burkhard Tél. 022 879 80 50

PRESTATIONS

Prestations de BAMO (Bureau d'aide au Maître de l'ouvrage) avec prestations de génie civil spécifiques selon SIA 103 pour les phases partielles :

32 : Projet de l'ouvrage

33 : Demande d'autorisation (PAP)

41 : Appel d'offres

51 : Projet d'exécution

52 : Exécution de l'ouvrage

53 : Mise en service

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET

Dans le cadre du projet d'enclenchement, il est nécessaire de remplacer le passage inférieur existant sur le tronçon au croisement avec le projet CEVA. En effet les niveaux des futures voies dans la gare de La Praille imposent une modification du PI du triage avec un approfondissement de l'ouvrage d'environ 90 cm.

Le passage actuel pour les petits véhicules jusqu'à 3,5t et pour les piétons doit être conservé, permettant ainsi la liaison entre le nouveau BS 21 et le reste de la gare de La Praille. La largeur du passage dans la nouvelle construction a été augmentée de 2.50 à 3.00 ml.

L'exécution du projet a été réalisé en deux étapes selon l'avancement et les exigences du projet CEVA et en maintenant l'exploitation du trafic ferroviaire dans l'ensemble du périmètre de la gare de La Praille.

